

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29464**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Opérateur logistique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CPNE des industries et commerces en gros des vins, cidres, spiritueux, sirops, jus de fruits et boissons diverses - Conseil national des industries et commerces en gros des vins, cidres, spiritueux, sirops, jus de fruits et boissons diverses	Présidente

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3029 - Vins, cidres, jus de fruits, sirops, spiritueux et liqueurs de France

#### Code(s) NSF :

221 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'opérateur logistique intervient dans les opérations de réception, préparation, expédition, déplacement et stockage de produits, matières premières et matières sèches.

Dans la branche des vins, spiritueux, sirops, jus de fruits et boissons diverses, ces opérations ont la spécificité de concerner des produits vivants et représentent un enjeu économique important lié à la valeur élevée des produits manipulés.

L'opérateur logistique :

- 1/ réceptionne les produits et marchandises, prépare et expédie les commandes
- 2/ assure la manutention des produits et réalise les opérations de maintenance de premier niveau sur les chariots ou engins dont il a l'usage
- 3/ assure la qualité, l'hygiène, la sécurité et le respect de l'environnement
- 4/ assure la gestion des stocks et son optimisation

5/ peut définir son environnement professionnel, les process et les produits de l'entreprise

En plus de ces activités coeur de métier, il peut assurer des activités complémentaires, de par son expérience dans la structure ou dans une structure similaire, qui l'amèneraient à conduire et coordonner une petite équipe d'opérateurs moins chevronnés dans leurs tâches quotidiennes, en fonction des instructions et des process établis par son supérieur hiérarchique. Il est ainsi amené à :

6/ accompagner les nouveaux arrivants sur leur poste de travail

7/ assurer le management de proximité

Le titulaire est capable de :

Compétences dites « coeur de métier » :

- C1. Réceptionner les produits, matières premières et/ou matières sèches
- C2. Expédier les produits finis
- C3. Assurer la préparation des commandes (picking)
- C4. Assurer la manutention des produits
- C5. Réaliser la maintenance de premier niveau
- C6. Contribuer à la qualité et à la traçabilité
- C7. Mettre en oeuvre les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité alimentaire
- C8. Mettre en pratique les règles de sécurité
- C9. Mettre en oeuvre les bonnes pratiques environnementales
- C10. Assurer la gestion des stocks
- C11. Contribuer à l'optimisation de la gestion des stocks
- C12. Identifier l'environnement professionnel du poste de travail
- C13. Caractériser les différents types de produits et les grandes étapes du processus

Compétences dites « complémentaires » :

- C14. Accompagner les nouveaux arrivants
- C15. Assurer le management de proximité d'une petite équipe d'opérateurs

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'opérateur logistique exerce principalement dans des entreprises de négoce ou de production en vins, cidres, spiritueux, sirops ou jus de fruits.

Suivant l'entreprise et le degré de spécialisation ou de polyvalence du poste, les appellations peuvent varier :

- Cariste / Cariste d'entrepôt / Cariste matières sèches
- Agent de quai
- Préparateur de commandes
- Magasinier
- Manutentionnaire
- Agent logistique

· Assistant logistique

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

**N1103** : Magasinage et préparation de commandes

**N1101** : Conduite d'engins de déplacement des charges

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification est divisée en blocs de compétences pouvant être validés séparément.

Elle se compose de cinq blocs de compétences obligatoires et de deux blocs facultatifs :

- Bloc de compétences 1 - Réceptionner les produits et marchandises, préparer et expédier les commandes
- Bloc de compétences 2 - Assurer la manutention des produits
- Bloc de compétences 3 - Assurer la qualité, la traçabilité, l'hygiène, la sécurité et le respect de l'environnement
- Bloc de compétences 4 - Assurer la gestion des stocks et son optimisation
- Bloc de compétences 5 - Se situer dans l'environnement professionnel et caractériser les process et les produits

Blocs de compétences facultatifs :

- Bloc de compétences 6 - Accompagner les nouveaux arrivants
- Bloc de compétences 7 - Assurer le management de proximité

Le certificat est délivré si les cinq premiers blocs de compétences ont été obtenus. Les deux derniers blocs sont facultatifs.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29464 - Réceptionner les produits et marchandises, préparer et expédier les commandes	<b>Descriptif :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réceptionner les produits, matières premières et/ou matières sèches</li><li>- Expédier les produits finis</li><li>- Assurer la préparation des commandes</li></ul> <b>Modalités d'évaluation :</b> <p>Mises en situation professionnelle, suivies d'un questionnaire oral ou écrit.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29464 - Assurer la manutention des produits	<b>Descriptif :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer la manutention des produits</li><li>- Réaliser la maintenance de premier niveau</li></ul> <b>Modalités d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>* Mise en situation professionnelle, mettant notamment en oeuvre la conduite de chariots ou engins de manutention et le prélèvement de plusieurs types de produits</li><li>* Mises en situation professionnelle, accompagnées d'un questionnaire oral ou écrit</li></ul>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29464 - Assurer la qualité, la traçabilité, l'hygiène, la sécurité et le respect de l'environnement	<b>Descriptif :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Contribuer à la qualité et à la traçabilité</li><li>- Mettre en oeuvre les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité alimentaire</li><li>- Mettre en pratique les règles de sécurité</li><li>- Mettre en oeuvre les bonnes pratiques environnementales</li></ul> <b>Modalités d'évaluation :</b> <p>Mises en situation professionnelle, suivies d'un questionnaire oral ou écrit.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 29464 - Assurer la gestion des stocks et son optimisation	<b>Descriptif :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer la gestion des stocks</li><li>- Contribuer à l'optimisation de la gestion des stocks</li></ul> <b>Modalités d'évaluation :</b> <p>Mises en situation professionnelle, suivies d'un questionnaire oral ou écrit.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 29464 - Se situer dans l'environnement professionnel et caractériser les process et les produits	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier l'environnement professionnel du poste de travail</li> <li>- Caractériser les différents types de produits et les grandes étapes du processus</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Réalisation d'un dossier en référence à une entreprise donnée qui pourra être complété par un QCM.</p>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 29464 - Accompagner les nouveaux arrivants	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre son savoir-faire, son expérience, ses connaissances et ses acquis en situation de travail à un nouvel arrivant.</li> <li>- Expliquer et décrire sa pratique professionnelle, montrer les gestes, présenter les points de contrôle et de vigilance.</li> <li>- Vérifier la bonne compréhension des principes généraux, des modes opératoires, des gestes professionnels et des consignes par la personne.</li> <li>- Vérifier la bonne compréhension et la bonne assimilation des règles de sécurité, d'hygiène alimentaire, d'ergonomie au poste de travail et de respect des règles environnementales par le nouvel arrivant</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Une prestation orale pouvant se dérouler en entreprise ou en situation professionnelle reconstituée</p>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 29464 - Assurer le management de proximité d'une petite équipe d'opérateurs	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir les plannings de travail de l'équipe de façon optimale en fonction des impératifs de production.</li> <li>- Coordonner les activités d'une équipe réduite d'opérateurs et les flux d'entrée et de sortie des marchandises afin d'optimiser et de rationaliser les déplacements et l'usage des zones de stockage.</li> <li>- Veiller à maintenir des conditions d'entreposage adéquates, en contrôlant la température et l'hygrométrie de l'entrepôt selon les instructions.</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Etude de cas</li> <li>* Entretien oral</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury du CQP est composé de 5 membres, dont 3 professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Opérateur logistique" avec effet au du 21 décembre 2017, jusqu'au du 21 décembre 2022.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :****Autres sources d'information :**

[Site OPCA](#)

**Lieu(x) de certification :**

CPNE des industries et commerces en gros des vins, cidres, spiritueux, sirops, jus de fruits et boissons diverses - CNVS

10, rue de Pergolès

Maison des vins et spiritueux

75116 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Voir la liste auprès du Conseil national des industries et commerces en gros des vins, cidres, spiritueux, sirops, jus de fruits et boissons diverses (CNVS)

**Historique de la certification :**